



Sommaire

page 1	Edito:	Ensemble, nous sommes une foule de possibilités!
pages 2-3	Projet:	Guatemala: un nouveau projet entre renforcement des acquis et innovation
page 3	Projet:	La guérison par le théâtre: le projet de la CSSR en Palestine redémarre
page 4	Analyse:	Enfants palestiniens emprisonnés par Israël
page 5	Analyse:	Solidarité avec le peuple sahraoui! (3 ^e partie)
page 6	En bref:	Assemblée générale de la CSSR le 18 septembre Guatemala: liberté d'expression menacée Événement organisé par Medicus Mundi

Edito

Ensemble, nous sommes une foule de possibilités!

Notre association est soumise quotidiennement à de multiples défis: financiers, administratifs, politiques, techniques... qui résultent des transformations de la société (ou plutôt des sociétés) dans lesquelles nous évoluons. Défis auxquels la CSSR répond depuis des décennies, notamment grâce au soutien de ses membres!

Il y a peu, un membre de longue date de notre association nous racontait comment était autrefois réalisé le bulletin de la CSSR. Il fallait toute une équipe de membres et de bénévoles pour rédiger les articles, les amener à l'imprimeur, écrire les étiquettes à la main (!), effectuer la mise sous pli, puis, finalement, acheminer les enveloppes à la poste; tout cela afin que les membres et donateurs·trices reçoivent dans leur boîte aux lettres les dernières nouvelles de notre association.

Aujourd'hui, avec les nouvelles technologies, les choses ont bien changé. Il existe même une multitude de manières de recevoir les nouvelles de la CSSR et des projets qu'elle soutient. En plus du traditionnel bulletin, la CSSR produit, plusieurs fois par année, une newsletter électronique dans laquelle on trouve des invitations à nos activités ou à celles d'autres associations, mais aussi des articles sur des thématiques qui nous touchent et dont nous pensons qu'elles vous intéresseront*; la CSSR est également présente sur

les réseaux sociaux (Facebook et LinkedIn), pour les plus intrépides en technologies!

Pourtant, malgré toute l'aide appréciable des ordinateurs, applications et autres techniques numériques, rien ne pourra remplacer la force et le dynamisme des personnes réunies pour une même cause!

La pandémie a mis à rude épreuve les systèmes de santé dans le monde, les besoins sont énormes, les sollicitations se multiplient, les exigences des bailleurs de fonds institutionnels augmentent et, pour y répondre, la CSSR a aujourd'hui plus que jamais besoin de vous! De votre soutien moral et financier, mais surtout de renouveler les troupes et les énergies, pour innover et s'adapter le mieux possible aux changements et imprévus. Alors, n'hésitez pas à faire circuler nos informations dans votre entourage, à parler de la CSSR et de ses actions à vos proches, à liker nos photos et vidéos... Plus nombreux·ses l'on sera, plus forte sera notre association, mieux elle pourra porter des projets en faveur d'une santé de qualité pour toutes et tous.

Nous vous remercions pour votre engagement et solidarité sans faille!

Luisa Sanchez, présidente

* Vous pouvez vous inscrire à la newsletter sur le site de la CSSR (tout en bas de la page d'accueil), ou en nous envoyant un e-mail (info@css-romande.ch).

Engagée pour la santé!

Qui sommes-nous ?

Histoire - La CSSR naît en 1937 lorsque des médecins suisses s'engagent aux côtés des républicains espagnols en lutte contre les fascistes. Elle organise des missions médicales en Yougoslavie pendant la seconde guerre mondiale, puis se montre très active auprès des civils victimes de la guerre du Vietnam.

Objectifs - Réduire les injustices sociales, politiques et économiques qui empêchent l'accès équitable, pour les populations pauvres et dominées, aux conditions nécessaires à une vie en santé.

Valeurs - La CSSR considère que le manque d'équité en termes de ressources pour lutter contre la maladie n'est pas une fatalité. Il est possible et nécessaire de résister aux pratiques prédatrices et dominatrices de certains pouvoirs politiques et économiques qui causent l'injustice.

Moyens - La CSSR se montre solidaire d'organisations locales qui travaillent pour un meilleur accès aux soins; elle soutient des projets sanitaires sur le terrain et dénonce en Suisse les injustices dont sont victimes les populations dominées.

Guatemala: un nouveau projet entre renforcement des acquis et innovation

Notre partenaire se lance dans une nouvelle phase de trois ans du projet de formation de sages-femmes traditionnelles. Nous vous présentons ici les objectifs et activités à venir. **Par Alicia Pary**

La coordinatrice locale vient de nous écrire que le comité directeur de notre partenaire, la CODECOT, était actuellement durement touché par la pandémie. En effet, plusieurs de ses proches ont été emportés par la maladie durant ces derniers mois.

L'association a su développer des réponses à la situation sanitaire durant l'année 2020, en obtenant deux financements pour du matériel de protection ainsi qu'une formation sur les plateformes de communication à distance.

Malgré ces tristes nouvelles, notre partenaire se tient prêt à débiter une nouvelle phase de projet, dont l'objectif est double :

- augmenter le nombre de sages-femmes traditionnelles et la qualité de leur formation;
- prendre en charge intégralement les femmes enceintes du département.

Formation

Augmenter le nombre de sages-femmes traditionnelles bien formées reste une priorité, dans un pays où les zones rurales ont vu les structures augmenter, sans que l'approvisionnement en médicaments et en personnel spécialisé suive le pas.

La CODECOT reçoit des demandes régulières d'élèves souhaitant suivre la formation qu'elle propose. Pour ce projet, ce seront un peu plus de 50 sages-femmes qui seront sélectionnées pour se former durant une période de deux ans. Le diplôme est validé par le directeur de la division

administrative du Ministère de la santé dans le département (Area de salud).

Les sages-femmes déjà en possession du diplôme CODECOT ont la possibilité de se spécialiser au sein de l'Université publique San Carlos de Guatemala. Une promotion de 30 élèves sera formée et recevra un «Diplôme de spécialisation en santé périnatale communautaire pour accoucheuses traditionnelles».

Un troisième niveau de formation sera proposé au sein des municipalités du département, où se trouvent les «groupes de base», petits groupes de sages-femmes membres de la CODECOT et qui constituent la base de l'association. Elles auront la possibilité de réactualiser leurs connaissances au moyen d'ateliers de formation et discussions de partage de connaissances.

Prise en charge et prévention

Les femmes enceintes et les couples seront pris en charge dans le centre de soins familiaux de la CODECOT, à la périphérie de la ville de Quetzaltenango et également par les sages-femmes des «groupes de base» au sein des municipalités touchées par le projet.

Des actions de prévention seront réalisées auprès des femmes enceintes, qui seront constituées en 15 groupes d'environ 20 personnes. Les thèmes abordés seront entre autres les signaux de danger pendant la grossesse, l'alimentation de la mère et du nouveau-né, l'allaitement, les soins au nouveau-né, l'hygiène durant la grossesse. Nouveauté dans ce projet, les femmes auront également l'opportunité de préparer leur accouchement (déroulement, gestion de la douleur, etc.)



Des sages-femmes traditionnelles assistent à un atelier dans la municipalité de Huitán, mars 2017. © CODECOT

Deux autres aspects nouveaux seront développés:

- en considérant le fait qu'il s'agit d'une demande de longue date qui n'avait jamais été prise en compte, l'achat d'un véhicule est prévu dans le budget. Cet équipement devra soutenir et améliorer l'efficacité du travail des membres de l'équipe du projet qui utilisent actuellement des véhicules qu'ils-elles se prêtent mutuellement lorsqu'ils-elles

visitent les groupes de base; - afin de mieux connaître les conditions socio-professionnelles de ses membres et de pouvoir adapter ses stratégies de travail en conséquence, la CODECOT va mettre sur pied une enquête socio-professionnelle durant la première année du projet. Cela nous permettra de savoir, entre autres informations, où travaillent maintenant les diplômées de la première

volée universitaire du projet 2015-2018.

Bien qu'accepté début juin par la Fédération Genevoise de Coopération (FGC), le projet ne pourra pas être financé de suite, pour des raisons internes à notre bailleur. Nous espérons que la situation se dénouera rapidement pour permettre à ce beau projet de pouvoir commencer.

Projet

La guérison par le théâtre: le projet de la CSSR en Palestine redémarre

Après cinq années d'activités, le projet que la CSSR soutient avec son partenaire Yes Theatre (YT) à Hébron, en Cisjordanie, a redémarré pour trois années supplémentaires.

Par Aude Martenot

Appuyé par la FGC, ce projet vise à améliorer l'état de santé mentale du peuple palestinien et en particulier celui des enfants qui ont été détenu-es par l'armée israélienne. Les activités principales réalisées lors des précédentes phases du projet ont été de renforcer les capacités des professeur-es de dramathérapie, de mettre en place un système de référencement des enfants avec des besoins spécifiques grâce à l'appui d'une psychologue et d'apporter un soutien psychosocial aux enfants et aux jeunes ancien-nés détenu-es, par des ateliers et des pièces de théâtre.

YT est le seul théâtre de Palestine ayant recruté une psychologue. Le système de référence fonctionne bien et permet d'améliorer la prise en charge générale des enfants. Les difficultés principales rencontrées entre 2017 et 2020 ont été une collaboration compliquée avec l'Université pour l'accréditation des

formations, ainsi que la situation de pandémie COVID-19, qui a fortement dégradé l'état de la santé de la population. Tout cela a entravé la réalisation de plusieurs activités.

La question du manque de psychiatres et psychologues pour la population palestinienne s'est posée crûment cette dernière année et a encouragé notre partenaire à réfléchir à cette question pour

la nouvelle phase du projet. Ainsi, le projet qui a démarré le 1^{er} avril 2021 comprend des activités de sensibilisation dans une cinquantaine d'écoles de la région de Hébron, du travail de plaidoyer, ainsi qu'une étude au sujet de l'état de la santé mentale des habitant-es de la ville depuis la pandémie.



L'équipe des formatrices et formateurs de YT, juin 2021. ©YT

Enfants palestinien·nes emprisonné·es par Israël

Tous les mois, entre 200 et 300 enfants palestinien·nes sont incarcéré·es dans le système pénitentiaire israélien. Depuis 2000, près de 12'000 enfants ont ainsi été détenu·es par l'armée israélienne en Cisjordanie occupée, nombre d'entre elles·eux âgé·es d'à peine 12 ans. Des enfants de 6 ou 7 ans ont également été arrêté·es.

Par Claude Desimoni

Ramallah, 3 juin 2021 - Le 20 mai, un juge du tribunal militaire israélien d'Ofer, situé près de Ramallah, en Cisjordanie occupée, a approuvé une nouvelle ordonnance de détention administrative de quatre mois contre Amal Nakhleh, 17 ans.

Amal a déjà été arrêté le 2 novembre 2020 et accusé de lancer des pierres. Cependant, le 24 novembre 2020, un juge israélien a ordonné qu'il soit libéré sous caution. Le procureur militaire a fait appel de la décision devant la Cour d'appel militaire, arguant qu'un dossier secret sur Amal justifierait une ordonnance de détention administrative contre lui. Le 10 décembre, l'appel du procureur a été rejeté et Amal a été libéré. Les procureurs militaires ont déclaré que s'il était libéré sous caution, Amal serait placé en détention administrative.

Puis les forces israéliennes ont arrêté Amal à son domicile vers 3h30 le 21 janvier 2021, dans la ville de Ramallah. L'ordre de détention administrative initial a été délivré contre lui et accepté le 25 janvier.

Amal est détenu à la prison israélienne de Megiddo, située au nord de la Cisjordanie occupée. Il souffre de myasthénie grave, une maladie neuromusculaire auto-immune chronique rare qui provoque une faiblesse musculaire, y compris dans les muscles utilisés



Un juge d'un tribunal militaire israélien a approuvé une nouvelle ordonnance de détention administrative de quatre mois contre Amal Nakhleh, 17 ans.

(Photo reproduite avec l'aimable autorisation de la famille Nakhleh)

pour la respiration et la déglutition. Son traitement nécessite un suivi médical continu afin qu'il prenne ses médicaments régulièrement et sans interruption.

La détention administrative est une forme d'emprisonnement sans inculpation ou procès, régulièrement utilisée par les autorités israéliennes pour détenir des Palestinien·nes, y compris des enfants. Les Palestinien·nes détenu·es en vertu d'un ordre de détention administrative ne sont pas accusé·es et leur détention est basée sur des preuves secrètes qui ne sont ni divulguées à la personne détenue ni à son avocat, pour les empêcher de préparer une contestation judiciaire de la détention et de son fondement présumé.

Les normes internationales de justice juvénile, qu'Israël s'est engagé à mettre en œuvre en

ratifiant, en 1991, la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant, exigent que les enfants ne soient privés de leur liberté qu'en dernier ressort et qu'ils ne soient pas détenus illégalement ou arbitrairement.

Les juges des tribunaux militaires qui sont en service actif ou des officiers de réserve de l'armée israélienne ont le pouvoir d'approuver les ordres de détention administrative émis par le commandant militaire israélien de la région pour une période pouvant aller jusqu'à six mois. Il n'y a aucune limite au nombre de fois qu'une ordonnance de détention administrative peut être renouvelée. En conséquence, les enfants et adolescent·es en détention administrative font face à l'incertitude supplémentaire de l'emprisonnement indéfini, en plus des brimades ordinaires que subissent les détenu·es.

Entre 2012 et 2014, les autorités israéliennes ont brièvement suspendu la pratique de détention administrative appliquée aux enfants. Cependant, depuis octobre 2015, un total de 39 enfants palestiniens ont à nouveau été détenus par les autorités israéliennes en vertu de ce type d'ordonnances. Au moins trois autres garçons palestiniens de 17 ans sont actuellement emprisonnés sans inculpation par les autorités israéliennes.

Source: <https://www.dci-palestine>.

Solidarité avec le peuple sahraoui!

Pour la troisième fois cette année, nous faisons place au Sahara Occidental (SO) dans notre bulletin. Nous parlerons aujourd'hui de la communication dans ce pays muselé par le Maroc, avec l'aide de la France et de l'Espagne.

Par Viviane Luisier

3^e partie: la communication dans des conditions difficiles

La mission impossible des journalistes du SO occupé, c'est d'informer alors que le verrouillage de l'information est complet. Le SO n'existe pas pour le Maroc: il s'agit du «Sahara marocain» ou des «provinces du Sud». Si un journaliste est attrapé avec les termes «SO» au bout de sa langue ou de sa plume, c'est la répression (amende, arrestation). En 2020, Reporters Sans Frontières placent le SO à la 136^{ème} place sur 180 au classement de la liberté de la presse. Dans les camps de réfugié·es, les journalistes peuvent s'exprimer et envoyer leurs informations jusque dans les territoires occupés. Mais il n'en va pas de même à l'intérieur de ces territoires. L'agence de presse Equipe Media en sait quelque chose: ses membres subissent une véritable chasse aux journalistes.

Equipe Media (EM)

EM est née en 2009. Ce sont 25 personnes qui réalisent un travail clandestin dans les territoires occupés. Six de ses membres ont été détenus au Maroc dont quelques-uns ont des condamnations à perpétuité. En 2017, EM diffuse le documentaire «3 Stolen Cameras» qui reçoit le prix du meilleur court-métrage documentaire au festival DOK de Leipzig. Tous ses contenus s'appuient sur des plateformes comme Facebook ou Twitter. De son côté, le gouvernement marocain s'efforce de l'empêcher d'enregistrer.

Smara News

Une vidéo montrant le passage à tabac par la police marocaine de deux activistes du SO, en juin 2019 à Smara, a été filmée par une personne non identifiée et mise en ligne dès le lendemain. Human

Rights Watch a récemment authentifié l'enregistrement. Smara News n'est pas à proprement parler un collectif de journalistes. Il s'agit plutôt d'enregistrements spontanés et anonymes qui circulent sur les réseaux sociaux.



Juin 2021: Alors que leur leader est hospitalisé en Espagne, des manifestant·es pour l'indépendance du Sahara occidental manifestent au milieu de baigneurs·euses sur une plage espagnole. © suomenkuvalehti.fi/

Pour comprendre la situation sahraouie:

Sahara Rêve brisé, reportage Géopolitis, RTS, 24.01.2021. <https://pages.rts.ch/11824278-sahara-reve-brise>

Fusils ou graffiti : la lutte pacifique du peuple sahraoui, Jordi Oriola Folch, 2019. <http://www.transformafilms.org/?q=contact>

Il muro : la ferita del Sahara, G. Mastromatteo et F. Bondoni, 2019. <https://www.facebook.com/banslout.larbi/videos>

Sólo son peces (Ce ne sont que des poissons), P. Iglesias et A. Serna 2019. info@albordefilms.com / vimeo.com

Prochaine Assemblée générale de la CSSR

L'Assemblée générale de la CSSR aura lieu le samedi 18 septembre à 11h30 dans la salle du Conseil de Vaux-sur-Morges. Pour plus d'informations ou pour recevoir les documents utiles à cette AG (rapport d'activité, comptes, etc.), n'hésitez pas à écrire au secrétariat: info@css-romande.ch

Guatemala: liberté d'expression menacée

Le 21 juin est entrée en vigueur la loi 5257, dite «Loi sur les ONGs», visant à réformer le fonctionnement des ONGs de développement. Approuvée en juin 2020, plusieurs recours avaient été déposés contre cette loi pour inconstitutionnalité, au regard des droits et libertés fondamentales défendus dans la Constitution guatémaltèque. La Cour constitutionnelle a levé les derniers recours le 19 mai dernier, permettant à la loi de prendre effet.

Elle prévoit notamment les mesures suivantes: déclarations des avoirs à la Cour des comptes, même dans le cas où ils ne proviennent pas du budget de l'Etat, réduction du personnel d'origine étrangère dans les ONGs, passant de 25 à 15%, obligation de présentation des documents institutionnels tous les 6 mois au lieu d'une fois par an, possibilité de saisir le patrimoine

des membres. Surtout, la loi permet la fermeture des organisations dont les activités sont «contraires à la loi et à l'ordre public». Une définition bien commode pour museler celles et ceux qui critiquent un peu trop les pouvoirs publics.

L'inquiétude est grande parmi la société civile. Durant tout le processus, les organisations et plateformes locales et internationales ont dénoncé la réduction de la liberté d'expression et la menace planant sur les défenseur-euses des droits humains. Tout récemment, des expert-es de l'ONU et de l'OEA (Organisation des Etats Américains) ont exprimé leur inquiétude en déclarant conjointement que cette loi est «l'étape ultime de l'érosion de l'espace civique et de l'Etat de droit dans le pays...». (site internet du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, 1^{er} juillet 2021).

Dans un pays où l'impunité et la corruption définissent la société guatémaltèque, cette nouvelle atteinte à la société civile montre qu'il est plus que jamais nécessaire de défendre celles et ceux qui résistent et demandent des comptes au gouvernement.

Evénement organisé par Medicus Mundi

La plateforme de santé Medicus Mundi tiendra une table ronde en présentiel le mardi 5 octobre 2021 au Casino de Lausanne,

salle bleue, avec pour thème l'approche communautaire de la santé.

Elle sera structurée sur le même modèle que les années précédentes (présentations de la thématique par 2 ou 3 organisations, puis discussions, échanges et réflexions entre les participant-es), avec l'objectif du partage d'expériences et du réseautage.

La CSSR fera partie des intervenant-es pour parler de ses projets au Guatemala. Afin de connaître le programme complet, inscrivez-vous à notre newsletter (sur le site de la CSSR – en bas de la page d'accueil – ou en nous envoyant un e-mail: info@css-romande.ch).

Contacts

Centrale Sanitaire Suisse Romande, 15 rue des Savoises, CH – 1205 Genève Tél: +41 22 329 59 37 – info@css-romande.ch – www.css-romande.ch **Versements** CCP 17-66791-8

Bulletin

Edition: Centrale Sanitaire Suisse Romande **Comité de rédaction:** Claude Desimoni, Viviane Luisier, Aude Martenot, Alicia Pary, Jean-Marc Richard, Luisa Sanchez Gonzalez

Tirage: 1500 exemplaires **Parution:** 4 numéros par an **Abonnement de soutien:** 20 CHF par an